

Délibérations

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf juin à 18 heures 00, les membres de la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de PORT-SAINTE-FOY-et-PONCHAPT, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie, sous la Vice-Présidence de Dominique PRADELLE

Date de convocation : 15 juin 2023

Présents : Mesdames PRADELLE Dominique, PENISSON Pascale, BUSO Anne-Marie SARDET-LECOMTE Isabelle, LOUIS Yolande, PHILIT Monique, RENAUDIE Marie-Ange, Monsieur BOILEAU Claude

Excusés : Mesdames MAUREAU, Martine LECOMTE, Anne-Marie Messieurs REIX Jacques, ERCOLANI Sylvain.

Absents : Madame ARNOUILH Catherine, Monsieur OYSEL Nicolas.

Secrétaire de séance : Madame SARDET-LECOMTE Isabelle

○○○○○○○○

Après lecture, le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité. Le registre est signé par chacun des membres présents.

○○○○○○○○

29-06-2023-01 : ACCEPTATION D'UN DON EN FAVEUR DU CCAS

Madame la Vice-Présidente rappelle au Conseil d'Administration que selon les dispositions des articles L.123-8 et R.123-25 du code de l'action sociale et des familles, le CCAS est habilité à recevoir des dons et legs.

Madame la Vice-Présidente précise que : L'acceptation du don relève des attributions du Président en sa qualité d'ordonnateur des dépenses et recettes du CCAS. Il s'agit d'une acceptation provisoire. Le don ne devient effectif qu'après acceptation définitive par le Conseil d'Administration sous forme de délibération.

L'encaissement du don relève du comptable public, seul habilité à manipuler des fonds publics.

Il est dès lors proposé au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'accepter le don suivant :

Don de Madame OXXXXX Lydie d'un montant de 46,15 euros

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accepter le don en faveur du Centre Communal d'Action Sociale

23-06-2023-02 : DECISION MODIFICATIVE :

A la demande du trésorier, il convient de faire la demande modificative suivante :

		Diminution sur crédits déjà alloués		Augmentation des crédits	
		Article	Somme	Article	Somme
Déficit	FONC/DEP	002	13 242 €	615221	7500 €
Bâtiment public	FONC/DEP			022	5742 €
Dépenses imprévues	FONC/DEP				
Divers travaux RA	INV/DEP			2131/953	55 000,00 €
Dépenses imprévues	INV/DEP			020	2201,30 €
Excédent	INV-REC	615221	500 €	001	57 201,30€
				6718	500 €
Bâtiment public	FONC/DEP				

Les membres de la Commission Administrative,
Après en avoir délibéré,
Acceptent la proposition

29-06-2023-03 : SECOURS FINANCIER Madame SXXXXXXXX Sarah

Madame la Vice-Présidente expose à la Commission Administrative la demande de l'assistante sociale pour une aide financière afin de régler une partie de sa facture d'eau de 157 euros.

Les membres de la Commission Administrative,
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité
Approuvent la proposition

29-06-2023-04 : SECOURS FINANCIER Madame SXXXXXXXX Sarah

Madame la Vice-Présidente expose à la Commission Administrative la demande de l'assistante sociale pour une aide financière afin de régler une partie de sa facture d'électricité à la de 265 euros.

Les membres de la Commission Administrative,
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité
Approuvent la proposition

Questions diverses :

- L'association de Soutien et d'Entraide prend en charge l'aide concernant Madame FXXXXXXXX Céline et annule la dette de RXXXXXXXX Sunsiara.
L'aide pour Madame FXXXXXXXX Michelle a été refusée. Elle pourra être réétudiée, mais le crédit du camping-car surprend, la vente de celui-ci est évoquée.
- Mise en place d'un groupe de travail à partir de septembre afin de mettre à jour le projet d'établissement :
Souhaitent participer :
 - Marie-Ange RENAUDIE
 - Pascale PENISSON
 - Dominique PRADELLE
- En période d'alerte « canicule » il est demandé à Nathalie CHARLOT (ou autre personne en cas de congés) de prendre contact avec les personnes inscrites sur le registre « canicule » une fois par semaine, en rappelant les consignes. La prise en compte d'un passage d'une aide à domicile ou la présence de famille doit être notée.

Jacques REIX	<u>Absent</u>	Dominique PRADELLE	
Claude BOILEAU		Louis Yolande	
Pascale PÉNISSON		Nicolas OYSEL	<u>Absent</u>
Isabelle SARDET- LECOMTE		Catherine ARNOUILH (UDAF)	<u>Absente</u>
Monique PHILIT		Anne-Marie BUSO	
Marie-Ange RENAUDIE		MAUREAU Martine.	<u>Absente</u>
ERCOLANI Sylvain.	<u>Absent</u>	Anne-Marie LECOMTE	<u>Absente</u>